

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D129

Séance du 28 janvier 2010 - Convocation du 21 janvier 2010

Compte rendu affiché le 5 février 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme GLATARD, Mme SORREL-DUNAND par Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY par M. RODRIGUEZ, Mme BROSSARD par Mlle COIN, M. BUFFARD par M. RACHAS, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Volants	29
Exprimés	29

Objet : Subvention Contrat Enfance Jeunesse

La Commune est engagée dans le **Contrat Enfance Jeunesse** qui est formalisé par une convention avec l'Etat. Dans le cadre du **Contrat Enfance Jeunesse**, des actions sont portées par la Commune mais aussi par des partenaires (structures, associations...). Il convient de définir les subventions qui sont allouées à ces partenaires dans le cadre du contrat.

1. Actions démarrées en 2009

Nom de l'action	Destinataire de la subvention	Subvention accordée
Poste de comptable	OCC	4 435.00 €
Initiation à la musique	OCC	1 025.00 €
Gym et cirque	Neuville Gym	1 732.00 €
Accès à la culture pour tous	MJC	11 000.00 €
Initiation au tennis	Tennis Club Neuvilleois	575.00 €

2. Actions 2010

Nom de l'action	Destinataire de la subvention	Subvention accordée
Maison Couleur	OCC	3 526.00 €
Petits Gones	Petits Gones	177 000.00 €
P'tits Copains - RAM	Alpha 3A	26 330.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- VU la présentation et le bilan des actions du **Contrat Enfance Jeunesse**,
- **APPROUVE le versement des subventions ci-dessus et relatives au Contrat Enfance Jeunesse,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal, article 6574,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 28 janvier 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/02/2010
- Publication ou affichage le 01/02/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} février 2010
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.